

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

*Standing Senate Committee on
National Security and Defence
Proceedings of the Subcommittee on*

VETERANS AFFAIRS

Chair:

The Honourable ROMÉO ANTONIUS DALLAIRE

Wednesday, April 2, 2014
Wednesday, April 9, 2014 (in camera)

Issue No. 4

Consideration of a draft agenda (future business)
and

Seventh meeting on:

The services and benefits provided to
members of the Canadian Forces; to veterans;
to members and former members of the
Royal Canadian Mounted Police and their families

WITNESS:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Comité sénatorial permanent de la
sécurité nationale et de la défense
Délibérations du Sous-comité des*

ANCIENS COMBATTANTS

Président :

L'honorable ROMÉO ANTONIUS DALLAIRE

Le mercredi 2 avril 2014
Le mercredi 9 avril 2014 (à huis clos)

Fascicule n° 4

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)
et

Septième réunion concernant :

Les services et les prestations dispensés aux membres
des Forces canadiennes; aux anciens combattants;
aux membres et anciens membres de la
Gendarmerie royale du Canada et leurs familles

TÉMOIN :
(Voir à l'endos)

SUBCOMMITTEE ON VETERANS AFFAIRS

The Honourable Roméo Antonius Dallaire, *Chair*

The Honourable David M. Wells, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Day
Lang

White

(Quorum 3)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator White replaced the Honourable Senator Mockler (*April 2, 2014*).

The Honourable Senator Lang replaced the Honourable Senator Stewart Olsen (*April 2, 2014*).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator White (*April 1, 2014*).

The Honourable Senator Stewart Olsen replaced the Honourable Senator Lang (*April 1, 2014*).

The Honourable Senator Wells replaced the Honourable Senator Doyle (*March 26, 2014*).

SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : L'honorable Roméo Antonius Dallaire

Vice-président : L'honorable David M. Wells

et

Les honorables sénateurs :

Day
Lang

White

(Quorum 3)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur White a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 2 avril 2014*).

L'honorable sénateur Lang a remplacé l'honorable sénatrice Stewart Olsen (*le 2 avril 2014*).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur White (*le 1^{er} avril 2014*).

L'honorable sénatrice Stewart Olsen a remplacé l'honorable sénateur Lang (*le 1^{er} avril 2014*).

L'honorable sénateur Wells a remplacé l'honorable sénateur Doyle (*le 26 mars 2014*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, April 2, 2014
(8)

[*English*]

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 12:12 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Roméo Antonius Dallaire, presiding.

Members of the subcommittee present: The Honourable Senators Dallaire, Day, Mockler Stewart Olsen and Wells (5).

In attendance: Martin Auger, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 19, 2013, and delegated on Monday, December 2, 2013 by the Standing Senate Committee on National Security and Defence, the subcommittee continued its study on the services and benefits provided to members of the Canadian Forces; to veterans; to members and former members of the Royal Canadian Mounted Police and their families. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESS:

Veterans Affairs Canada:

André Lévesque, Director General, Commemoration.

The chair made an opening statement.

Mr. Lévesque made a statement and answered questions.

At 1:09 p.m., the subcommittee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, April 9, 2014
(9)

[*English*]

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met in camera this day, at 12:09 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Roméo Antonius Dallaire, presiding.

Members of the subcommittee present: The Honourable Senators Dallaire, Day, Lang, Wells and White (5).

Other senator present: The Honourable Senator Stewart Olsen (1).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 2 avril 2014
(8)

[*Traduction*]

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 12 h 12, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Roméo Antonius Dallaire (*président*).

Membres du sous-comité présents : Les honorables sénateurs Dallaire, Day, Mockler, Stewart Olsen et Wells (5).

Également présent : Martin Auger, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 19 novembre 2013, et délégué le lundi 2 décembre 2013 par le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, le sous-comité poursuit son étude sur les services et les prestations dispensés aux membres des Forces canadiennes; aux anciens combattants; aux membres et anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada et leurs familles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Anciens Combattants Canada :

André Lévesque, directeur général, Commémoration.

Le président ouvre la séance.

M. Lévesque fait une déclaration et répond aux questions.

À 13 h 9, le sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 9 avril 2014
(9)

[*Traduction*]

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à huis clos, à 12 h 9, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Roméo Antonius Dallaire (*président*).

Membres du sous-comité présents : Les honorables sénateurs Dallaire, Day, Lang, Wells et White (5).

Autre sénateur présent : L'honorable sénatrice Stewart Olsen (1).

In attendance: Martin Auger, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the subcommittee met in camera to consider a draft agenda (future business).

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room.

The chair made a statement.

It was agreed that the subcommittee's draft work plan for its mental health study be distributed in English only and that the translation follow as soon as it is available.

At 1:17 p.m., the subcommittee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Également présent : Martin Auger, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le sous-comité puisse examiner un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la salle.

Le président fait une déclaration.

Il est convenu que l'ébauche de plan de travail du sous-comité pour son étude sur la santé mentale soit distribuée en version anglaise seulement, et que la traduction soit remise dès que possible.

À 13 h 17, le sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du sous-comité,

Josée Thérien

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, April 2, 2014

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 12:12 p.m., to continue its study on the services and benefits provided to members of the Canadian Forces; to veterans; to members and former members of the Royal Canadian Mounted Police and their families.

Senator Roméo Antonius Dallaire (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Subcommittee on Veterans Affairs. Today, we will consider the whole commemoration aspect, since we are heading into a period of important anniversaries, such as the centennial of the First World War and the one hundred and fiftieth anniversary of Canadian Confederation.

In a study on topics regarding veterans, commemoration is an integral part of the history of our veterans, who are its first representatives.

Before I introduce our witness, I would like to introduce my colleagues. I am Senator Roméo Dallaire, and I represent the Gulf of St. Lawrence, in Quebec. My colleagues are the following: Senator Wells from Newfoundland and Labrador; Senator Day from New Brunswick; Senator Stewart Olsen from New Brunswick; and Senator Mockler, who will join us a bit later, also from New Brunswick.

I would like to introduce André Lévesque, Director General, Commemoration, Veterans Affairs Canada, who spent decades at the Department of National Defence within the commemoration division and the history division, as well. For close to a year now, he has been the Director General of Commemoration at Veterans Affairs Canada.

[*English*]

Welcome, colonel, and congratulations on that post. I remember you very well in your previous duties. If anything, I am sure you have a lot of background to handle that, on top of the PhD you acquired in commemoration systems or programs. I applaud you for putting academic rigour to your functions.

It's an open scenario today. We have until one o'clock. I believe you have an opening statement to give us a feel for the exercise from which we can then build our questions.

André Lévesque, Director General, Commemoration, Veterans Affairs Canada: Thank you very much, Mr. Chair and ladies and gentlemen, for allowing me to provide you with this update on

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 2 avril 2014

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à 12 h 12, pour poursuivre son étude sur les services et les prestations dispensés aux membres des Forces canadiennes; aux anciens combattants; aux membres et anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada et à leurs familles.

Le sénateur Roméo Antonius Dallaire (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue au Sous-comité des anciens combattants. Aujourd'hui, nous allons examiner tout le volet des commémorations, étant donné que nous entrons dans une période importante de commémorations diverses, telles que le centenaire de la Première Guerre mondiale et le 150^e anniversaire de la Confédération du Canada.

Lorsque nous étudions différents sujets qui concernent les vétérans, la commémoration est une partie intégrante de l'histoire de nos anciens combattants, qui en sont d'abord les premiers représentants.

Avant de présenter notre témoin, j'aimerais présenter mes collègues. Je suis le sénateur Roméo Dallaire, je représente le golfe du Saint-Laurent, au Québec. Mes collègues sont le sénateur Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador; le sénateur Day, du Nouveau-Brunswick; la sénatrice Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick et le sénateur Mockler, qui se joindra à nous plus tard, et qui est aussi du Nouveau-Brunswick.

J'aimerais vous présenter M. André Lévesque, directeur général, Commémoration, au ministère des Anciens Combattants, qui a servi pendant des décennies au ministère de la Défense nationale dans le volet de la commémoration et dans le département de l'histoire aussi. Depuis près d'un an, il est maintenant directeur général de la commémoration à Anciens Combattants Canada.

[*Traduction*]

Bienvenue, colonel, et félicitations pour votre nouveau poste. Je me souviens très bien de vous lorsque vous exercez vos anciennes fonctions. Je suis certain que vous avez toute l'expérience nécessaire pour ce poste, en plus du doctorat que vous avez obtenu en systèmes ou programmes de commémoration. Je vous félicite d'inclure la rigueur universitaire dans vos fonctions.

Aujourd'hui, nous sommes assez souples. Nous avons jusqu'à 13 heures. Je crois que vous allez nous livrer un exposé pour nous donner une idée de ces activités et nous pourrions ensuite vous poser des questions.

André Lévesque, directeur général, Commémoration, Anciens Combattants Canada : Merci beaucoup, monsieur le président, et merci, mesdames et messieurs, de me donner l'occasion de faire le

Veterans Affairs Canada's commemoration activities. Indeed, these are very exciting times between 2014 and 2020. I hope my update will be of use to your committee as you study the services and benefits provided to veterans and their families.

The focus of my presentation will be on Veterans Affairs Canada's plan to mark the one hundredth anniversary of the First World War and the seventieth and seventy-fifth anniversaries of the Second World War. As Director General of Commemoration at Veterans Affairs Canada, I am also responsible for the funeral and burial program; and I will provide an update on that at the end.

[Translation]

From 2014 to 2020, Veterans Affairs Canada will commemorate the 100th anniversary of the First World War, as well as the seventieth and the seventy-fifth anniversaries of the Second World War. Since 2017 will mark the one hundred and fiftieth anniversary of Canadian Confederation, it would be timely to recognize Canada's rich military history and its role in building our country.

Key moments such as the centennial, in 2017, and the Battle of Vimy Ridge, which is considered by many as the moment Canada became a nation, will give Canadians an opportunity to celebrate our collective achievements and feel a sense of shared pride in our accomplishments.

The importance of commemorating that history of service and sacrifice cannot be overstated. That is why the commemoration activities will involve various federal departments and agencies, including Canadian Heritage, National Defence, the Canadian War Museum, Library and Archives Canada, Parks Canada, the Royal Canadian Mint, Canada Post, and many others.

Today, I will talk about activities that will be undertaken by the Department of Veterans Affairs here, in Canada, and abroad.

[English]

National ceremonies will be important during this commemorative period. The launch of the commemoration of the two world wars will take place in Ottawa on August 4, 2014, as part of the rededication of the National War Memorial to all who served our country. On Parliament Hill, we will install later this year permanent altars for all the *Books of Remembrance* in the Peace Tower's Memorial Chamber. Of the seven *Books of Remembrance*, the *First World War Book of Remembrance* is the only one displayed on a permanent altar; and that's the massive one you see.

It will be important for commemorations to take place across the country as well. Through the commemorative partnership program, Veterans Affairs Canada will provide funding for a wide

point sur les activités de commémoration d'Anciens Combattants Canada. En effet, la période entre 2014 et 2020 sera passionnante. J'espère que les renseignements que je vous communiquerai vous seront utiles dans le cadre de votre étude sur les services et les prestations offerts aux anciens combattants et à leur famille.

Mon exposé se concentrera sur le plan d'Anciens Combattants Canada pour célébrer le 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale et les 70^e et 75^e anniversaires de la Seconde Guerre mondiale. En tant que directeur général des activités de commémoration à Anciens Combattants Canada, je suis également responsable du programme de funérailles et d'inhumation. Je ferai également le point à ce sujet à la fin de mon exposé.

[Français]

De 2014 à 2020, Anciens Combattants Canada soulignera le centenaire de la Première Guerre mondiale ainsi que les 70^e et 75^e anniversaires de la Seconde Guerre mondiale. Étant donné que 2017 marquera le 150^e anniversaire de la Confédération du Canada, le moment serait bien choisi pour reconnaître la riche histoire militaire du Canada et son rôle dans l'édification de notre pays.

Des moments clés tels que le centenaire, en 2017, de la bataille de la crête de Vimy, que beaucoup considèrent comme étant l'ascension du Canada au rang de nation, permettront aux Canadiens et aux Canadiennes de souligner nos progrès collectifs et de ressentir une fierté commune à l'égard de nos réalisations.

On ne soulignera jamais assez l'importance de commémorer cette histoire de service et de sacrifices. Voilà pourquoi les activités de commémoration feront appel à divers ministères et organismes fédéraux, dont Patrimoine canadien, la Défense nationale, le Musée canadien de la guerre, Bibliothèque et Archives Canada, Parcs Canada, la Monnaie royale canadienne, Postes Canada et beaucoup d'autres.

Je vous parlerai aujourd'hui plus particulièrement des activités que mènera le ministère des Anciens Combattants ici, au Canada, et à l'étranger.

[Traduction]

Les cérémonies nationales seront importantes pendant cette période de commémoration. Le lancement des activités de commémoration des deux guerres mondiales se fera à Ottawa le 4 août 2014, lorsque le Monument commémoratif de guerre du Canada sera inauguré à nouveau pour englober tous ceux qui ont servi notre pays. Plus tard cette année, sur la Colline du Parlement, des autels permanents seront installés dans la Chapelle de la Tour de la Paix pour les *Livres du Souvenir*. Parmi les sept *Livres du Souvenir*, le *Livre du Souvenir de la Première Guerre mondiale* est le seul exposé sur un autel permanent, et c'est le gros livre que vous pouvez voir.

Il sera également important que des activités de commémoration se déroulent partout au pays. Par l'entremise du Programme de partenariat pour la commémoration,

range of remembrance projects. My division will continue to develop learning resources and encourage educators across the country to bring remembrance to the classroom and engage youth in commemorative activities.

[*Translation*]

Many activities will take place in the country, but also in Europe. As announced in Budget 2013, the government has invested \$5 million to create a permanent visitor and education centre at the Canadian National Vimy Memorial, in France.

Veterans Affairs Canada is working with the Vimy Foundation, which will raise another \$5 million for the project, bringing the total to \$10 million.

The most important ceremony will take place in 2017 to mark the centennial of the Battle of Vimy Ridge. That will be a spectacular ceremony.

In addition to celebrating the seventy-fifth anniversary of the Second World War, we will mark, in 2014, the seventieth anniversary of D-Day, the Battle of Normandy, and the Italian Campaign, and, in 2015, the Victory in Europe Day and the Liberation of the Netherlands.

On March 2, Minister Fantino announced that financial assistance would be provided to help D-Day and Battle of Normandy veterans attend the commemoration events for the seventieth anniversary that will take place in France, in June. Up to \$2,000 will be allocated to eligible veterans.

[*English*]

This year, 2014, will also mark the beginning of the First and Second World War anniversaries, that's true, but it will also be an important year to pay tribute to modern-day veterans as well. A couple of weeks ago, Minister Fantino led a delegation of Canadian veterans in Cyprus to mark the fiftieth anniversary of the beginning of the Canadian effort in the Mediterranean nation. As you know, May 9 will be a national day of honour in recognition and commemoration of Canada's military mission in Afghanistan.

Veterans Affairs Canada will be part of this commemoration, especially the engagement of youth through the learning resources available to educators online to educate and engage their students in paying tribute to this important mission. The National War Memorial is currently dedicated to those who served during the two World Wars and the Korean War. However, the rededication of the National War Memorial to all of those who served will be a great opportunity to pay homage to Canada's long and proud tradition of military service.

Anciens Combattants Canada financera un large éventail de projets de commémoration. Ma direction continuera d'élaborer des ressources d'apprentissage et d'encourager les éducateurs du pays à organiser des activités de commémoration dans leur classe et à faire participer les jeunes à ces activités.

[*Français*]

Bon nombre d'activités se dérouleront au pays, mais en Europe aussi. Comme cela a été annoncé dans le budget de 2013, le gouvernement a investi cinq millions de dollars pour créer un centre d'accueil et d'éducation permanente au monument commémoratif du Canada à Vimy, en France.

Anciens Combattants Canada collabore avec la Fondation Vimy qui recueillera 5 millions de dollars de plus pour le projet, pour un total de 10 millions de dollars.

La cérémonie la plus importante se déroulera en 2017 en vue de marquer le centenaire de la bataille de la crête de Vimy. Ce sera une cérémonie spectaculaire.

En plus de souligner le 75^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, nous soulignerons, en 2014, le 70^e anniversaire du jour J de la bataille de Normandie et de la campagne d'Italie et, en 2015, le Jour de la Victoire en Europe et de la libération des Pays-Bas.

Le 2 mars, le ministre Fantino a annoncé qu'une aide financière sera accordée en vue d'aider les anciens combattants du jour J et de la bataille de Normandie à assister aux activités commémoratives du 75^e anniversaire qui auront lieu en France, en juin, dans le cadre de laquelle jusqu'à 2 000 \$ seront alloués aux anciens combattants admissibles.

[*Traduction*]

L'année 2014 marque également le lancement des activités de l'anniversaire de la Première et de la Seconde Guerres mondiales, c'est vrai, mais il s'agit aussi d'une année importante pour rendre hommage aux anciens combattants de l'ère moderne. Il y a quelques semaines, le ministre Fantino a mené une délégation d'anciens combattants canadiens à Chypre pour souligner le 50^e anniversaire du début de l'effort canadien dans ce pays méditerranéen. Et comme vous le savez, le 9 mai sera une journée nationale d'honneur pour reconnaître et commémorer la mission militaire du Canada en Afghanistan.

Anciens Combattants Canada fera partie de ces activités de commémoration, surtout en ce qui concerne la participation des jeunes par l'entremise de ressources d'apprentissage en ligne offertes aux éducateurs, afin de sensibiliser les jeunes pour qu'ils honorent cette importante mission. Le Monument commémoratif de guerre du Canada est actuellement dédié à ceux qui ont servi pendant les deux guerres mondiales et pendant la guerre de Corée. Toutefois, le fait que l'on dédie ce monument à tous ceux qui ont servi fournira une excellente occasion de rendre hommage à la longue et fière tradition de service militaire au Canada.

As you may recall, Budget 2014 committed to expanding funeral and burial eligibility to ensure that all modern-day veterans of modest means have access to a dignified funeral and burial.

Modern-day veterans will no longer need to be in receipt of a Veterans Affairs benefit to be eligible for means-tested benefits. By removing the requirement of a Veterans Affairs benefit, all modern-day veterans, like traditional war veterans, will be eligible for assistance if they meet the means test.

[Translation]

Dear committee members, we have a bounden duty to commemorate those who have served.

In closing, I would like to say that Veterans Affairs Canada looks forward to commemorating both world wars between 2014 and 2020, during a very important commemorative period here in Canada, but also in countries around the world.

Many initiatives are being planned and will be launched in August, with the rededication of the National War Memorial. However, certain commemorative activities are already underway. Some of you must have seen the ice sculpture representing a train of Canadian troops from the Great War. That sculpture was exhibited at the Ottawa Winterlude. It was beautiful.

Work is also underway to mark the seventieth anniversary of D-Day and the Battle of Normandy in June. A number of veterans would like to attend that commemoration. The average age of D-Day veterans is over 90. That is an important reason to ensure that this event is commemorated properly.

I would now be pleased to answer your questions.

The Chair: Thank you, Colonel Lévesque.

[English]

We were very much involved with the repatriation of the Unknown Soldier as the millennium project out of National Defence, which worked with the Legion at the time. Colonel Lévesque was at the heart of that one, and that experience can also be of background use to you.

Senator Wells: Welcome, Mr. Lévesque. Thank you for your efforts on behalf of veterans in Canada.

You mentioned, very briefly, the outreach to youth. Of course, commemorations are in more ways than directly targeted at youth because they are the ones who will not have the direct memory of wars in many cases.

Comme vous vous en souvenez peut-être, dans le budget de 2014, on s'est engagé à élargir l'admissibilité au programme de funérailles et d'inhumation pour veiller à ce que tous les anciens combattants de l'ère moderne qui ont des moyens modestes puissent avoir accès à des funérailles et à une inhumation en toute dignité.

Les anciens combattants de l'ère moderne n'auront plus besoin de recevoir des prestations d'Anciens Combattants Canada pour être admissibles aux prestations fondées sur l'évaluation de la situation financière. En supprimant l'exigence selon laquelle il faut recevoir des prestations d'Anciens Combattants Canada, tous les anciens combattants de l'ère moderne, comme les anciens combattants traditionnels, seront admissibles pour recevoir de l'aide s'ils satisfont à l'évaluation de la situation financière.

[Français]

Chers membres du comité, nous avons le devoir rigoureux de commémorer tous ceux et celles qui ont servi.

En conclusion, j'aimerais dire qu'Anciens Combattants Canada se réjouit à l'idée de commémorer les deux guerres mondiales entre 2014 et 2020, durant ce qui sera une période commémorative très importante ici au Canada, mais aussi dans des pays du monde entier.

La planification de nombreuses initiatives est en cours et celles-ci seront lancées en août, lors de la nouvelle inauguration du monument commémoratif de guerre du Canada. Cependant, des activités commémoratives sont déjà en cours. Certains d'entre vous ont dû voir la sculpture sur glace représentant un train des troupes canadiennes datant de la Grande Guerre, qui a été exposée lors du Bal de Neige d'Ottawa. C'est magnifique.

Des travaux sont aussi en cours pour souligner le 70^e anniversaire du jour J et de la bataille de Normandie en juin. Plusieurs vétérans aimeraient y être présents. L'âge moyen des vétérans du jour J est d'au-delà de 90 ans; voilà une raison importante pour veiller à commémorer cet événement adéquatement.

Je serai heureux de répondre à vos questions, maintenant.

Le président : Nous vous remercions, colonel Lévesque.

[Traduction]

Nous avons grandement participé au rapatriement du Soldat inconnu dans le cadre du projet du millénaire du ministère de la Défense nationale, qui avait collaboré avec la Légion à l'époque. Le colonel Lévesque était au centre de ce projet, et cette expérience peut également vous servir.

Le sénateur Wells : Bienvenue, monsieur Lévesque. Nous vous remercions de vos efforts au nom des anciens combattants du Canada.

Vous avez mentionné, très brièvement, la sensibilisation des jeunes. Manifestement, les activités de commémoration visent souvent directement les jeunes, car dans la plupart des cas, ils n'ont pas de souvenir direct des différentes guerres.

Other than just the online presence, which may be targeted at youth but which I think is also very general, do you have any other outreach projects to target youth? I'll just finish my preamble by saying I know that in St. John's, where I attend the commemorations on Remembrance Day and on the day we commemorate Beaumont-Hamel, July 1, which is a very sombre day in Newfoundland and Labrador, when I was a young, we would have just a very few people come to these commemorations. Now, 40, 50 years later, thousands upon thousands of people show up. I should not say that the sheer numbers shock me, but I'm surprised at the difference. There seems to be a greater level of awareness. What kinds of things are you doing in your outreach programs?

Mr. Lévesque: Thank you for your question. It's a terrific question. Youth engagement is an important element to commemoration. As well, we're very encouraged at the level of participation from youth and educators because they go hand in hand. You'll find that, up until 2020, we are not only developing online activities that educators can do, but we are also trying to do our best to get youth actively participating in many of our commemorative events. We are trying to encourage, as well, local schools and local organizations to do their own.

For example, for D-Day, both overseas and in Canada, we are attempting to reach out to youth groups that are going there to see what we can do to get them engaged as part of ceremonies in some way, either reading the act of commitment or laying a wreath or any of those things. It is important for them to be part of it. As well, it is not just the fact of getting the youth engaged in the ceremony. We want them to interact with our veterans. That's an important element as well so that the youth have an opportunity to meet with veterans for the veterans to explain their past history and share their stories with them.

That is what we are planning on doing for a lot of these activities that we are organizing as we speak now, not only for D-Day but others that we plan for the future.

Senator Wells: Thanks very much. Chair, if I may ask a second question: Of course, I am a senator from Newfoundland and Labrador, so I have a particular interest in that. As to the battles that Newfoundland and Newfoundland and Labrador have fought in prior to joining Canada, is there any engagement with that history?

Mr. Lévesque: Absolutely. From our point, although Newfoundland did not come into Confederation until 1949, the reality is we take them as if they were from the very beginning, from the outset. It means all the battles that Newfoundland fought, including Beaumont-Hamel and all of that, are going to be included as part of national ceremonies. Let's not forget that we have Beaumont-Hamel itself as one of our two largest sites

À part la présence en ligne, qui cible peut-être les jeunes, mais qui demeure aussi très générale, à mon avis, avez-vous d'autres projets de sensibilisation axés sur les jeunes? Je terminerai mon préambule en disant que je participe, à St. John's, aux activités de commémoration du jour du Souvenir et à celles de la commémoration de Beaumont-Hamel, le 1^{er} juillet, une journée très triste pour Terre-Neuve-et-Labrador. Lorsque j'étais jeune, très peu de gens assistaient à ces activités de commémoration. Aujourd'hui, 40 ou 50 ans plus tard, des milliers de personnes y assistent. Je ne dirai pas que ce nombre me stupéfie, mais la différence me surprend. Les gens semblent être plus sensibilisés. Quel type d'activités exercez-vous dans vos programmes de sensibilisation?

M. Lévesque : Je vous remercie d'avoir posé cette excellente question. La participation des jeunes est un élément important des activités de commémoration. De plus, nous sommes très encouragés par le niveau de participation des jeunes et des éducateurs, car les deux vont de pair. Vous pourrez constater que d'ici 2020, nous n'élaborerons pas seulement des activités en ligne que les éducateurs peuvent utiliser, mais nous ferons également de notre mieux pour encourager les jeunes à participer activement à un grand nombre de nos activités de commémoration. Nous tentons également d'encourager les écoles et les organismes locaux à organiser leurs propres activités de commémoration.

Par exemple, pour le jour J, à l'étranger et au Canada, nous tentons de faire participer concrètement aux cérémonies les groupes de jeunes qui se rendent à ces célébrations, que ce soit en lisant l'acte d'engagement ou en déposant une couronne de fleurs, et cetera. Il est important qu'ils aient un rôle à jouer. De plus, il ne s'agit pas seulement d'obtenir la participation des jeunes pendant la cérémonie; nous souhaitons également qu'ils interagissent avec nos anciens combattants. Il s'agit d'un élément important, car il faut que ces jeunes aient l'occasion de rencontrer les anciens combattants pour qu'ils leur expliquent l'histoire et leur racontent les événements auxquels ils ont participé.

C'est ce que nous envisageons dans le cadre d'un grand nombre des activités qui sont organisées en ce moment, non seulement en ce qui concerne le jour J, mais également dans d'autres activités à venir.

Le sénateur Wells : Merci beaucoup. Monsieur le président, j'aimerais poser une deuxième question, car manifestement, étant donné que je suis un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador, ce sujet m'intéresse particulièrement. A-t-on organisé des activités qui soulignent les batailles auxquelles les habitants de Terre-Neuve et de Terre-Neuve-et-Labrador ont participé avant que leur territoire devienne une province du Canada?

M. Lévesque : Absolument. De notre point de vue, même si Terre-Neuve est seulement entrée dans la Confédération en 1949, nous agissons comme si la province faisait partie du pays depuis le début. Cela signifie que toutes les batailles auxquelles ont participé les gens de Terre-Neuve, y compris celle de Beaumont-Hamel, feront partie des cérémonies nationales. N'oublions pas que Beaumont-Hamel est l'un des plus grands sites que nous

overseas that we look after to make sure that Canadians are well reminded of the efforts and sacrifices that were made there. They will absolutely be incorporated into all of those events.

Senator Stewart Olsen: Welcome. Thank you for coming.

I have a few questions that probably are not very pleasant. I wonder why we are doing and spending such massive amounts of money to celebrate on foreign soil our victories and our tremendous sacrifices? I think that if we went province by province and spent money to actually engage people in the provinces on these commemoration days, so that all of the guys in the Legion, all of our cadets, recognize all of our regiments that did fight and have a chance to actually participate.

It's very limited. We take a plane full of veterans who are lucky enough to be able to go, and a million cameras, and a million this, and all the tourist money goes to a foreign country, and yet we here have a ton of leftover people who want to get in and engage with this. It's a perfect opportunity for our schoolchildren to attend these ceremonies, to actually take part in them, but by planning all of these very expensive excursions to foreign soil, we're leaving out a huge complement of our own, and we're not recognizing our regiments. Maybe some are defunct now, but they all took part in these horrific wars.

I would far prefer to see in Newfoundland a celebration of the tremendous sacrifices that they made, in my own province. We have such a pride in Atlantic Canada of our veterans and our contributions. That would be my preference.

I know you're saying we have things here, but to my mind, they are kind of superficial, because the main thing will be concentrated in France, Italy, wherever, but I know lots of veterans who cannot make that trip, but who could get to Fredericton or Moncton or wherever.

I'm just wondering why you don't put more money into local celebrations, local commemorations than we are putting into foreign commemorations.

The Chair: That's quite a preamble.

Senator Stewart Olsen: I'm really sorry, but I feel very strongly about this.

Mr. Lévesque: First, if I may, when the Department of Veterans Affairs was created, the two main purposes were making sure the veterans received the appropriate benefits that they deserve, and the other major aspect was commemoration. Commemoration is, nonetheless, a very important element of the department and what is created. That's part of the act. You have to remember, though, that the great majority of the funding that

entretenons à l'étranger, afin de veiller à ce qu'on n'oublie pas les efforts des Canadiens et leurs sacrifices là-bas. La province sera donc absolument intégrée à tous les événements.

La sénatrice Stewart Olsen : Bienvenue. Je vous remercie d'être ici.

J'ai quelques questions qui ne sont probablement pas très agréables. J'aimerais savoir pourquoi nous dépensons autant d'argent pour aller célébrer nos victoires et nos lourds sacrifices en sol étranger? Je crois que si nous allions dans chaque province, et que nous dépensions cet argent pour faire participer les gens des provinces à ces activités de commémoration, tous les membres de la Légion et tous les cadets auraient la chance de participer à ces activités et de reconnaître tous nos régiments qui se sont battus.

C'est très limité. Nous envoyons un avion plein d'anciens combattants qui sont chanceux de pouvoir se rendre là-bas, et des millions de caméras, et un million d'autres choses, et tout l'argent du tourisme profite à un autre pays et pourtant, il reste énormément de gens, ici, qui aimeraient participer à ces célébrations. C'est l'occasion rêvée, pour nos enfants d'âge scolaire, de participer à ces cérémonies, et d'y participer concrètement. Par contre, en planifiant tous ces voyages dispendieux en sol étranger, nous négligeons une énorme population ici, et nous ne reconnaissons pas nos régiments. Il se peut que quelques-uns d'entre eux soient maintenant défunts, mais ils ont tous participé à ces horribles guerres.

Je préférerais vraiment qu'on organise une célébration des lourds sacrifices consentis par les gens de Terre-Neuve dans ma propre province. Au Canada atlantique, nous sommes tellement fiers de nos anciens combattants et de nos contributions. Personnellement, c'est ce que je préférerais.

Je sais que vous avez dit que nous organisons des événements ici, mais selon moi, ils sont un peu superficiels, car les événements majeurs se dérouleront surtout en France, en Italie, et cetera. Je connais de nombreux anciens combattants qui ne peuvent pas faire ce voyage, mais qui pourraient se rendre à Fredericton, à Moncton, et cetera.

J'aimerais seulement savoir pourquoi vous n'investissez pas plus d'argent dans les célébrations et les activités de commémoration locales que dans les activités de commémoration à l'étranger?

Le président : C'était tout un préambule.

La sénatrice Stewart Olsen : Je suis vraiment désolée, mais ce sujet me touche profondément.

M. Lévesque : Tout d'abord, si vous me le permettez, lorsqu'on a créé le ministère des Anciens Combattants, les deux objectifs principaux étaient, premièrement, de veiller à ce que les anciens combattants reçoivent les prestations qu'ils méritent, et deuxièmement, d'organiser des activités de commémoration. La commémoration représente tout de même un volet très important du ministère. Cela fait partie de la loi. Toutefois, vous ne devez

is put together and spent within the department is on veterans' benefits and services. Commemoration is a very small portion in comparison to the rest.

The second part is that I have only been with Veterans Affairs for the last year, and I can say that the way they are doing business is changing. You'll find that the old ways of having large pilgrimages are over from that sense. They are really over. They are looking at smaller groups of people, but encouraging a lot of Canadians to go there on their own and be part of it overseas.

That is what is happening with D-Day. For D-Day in particular, we have to remember that is a very special occasion from the point of view of age. This is truly the last time that any of those veterans will have an opportunity to go. You'll find that after that D-Day, it will be for the youth.

You'll find that we are working very diligently with all the veterans groups across Canada, the Royal Canadian Legion, ANAVETS, the Aboriginal communities. We're trying to encourage and work together so that we can have local communities do exactly what you've talked about, having local ceremonies so that veterans can attend them with their families.

I talked earlier about the commemorative partnership program that we have, and that is exactly the purpose it was created for. Local communities can apply to get some funding from our department so they can create these commemorative activities, to fund ceremonies and activities as they see fit. That has been a very successful way to encourage local communities to organize themselves.

When communities come forward to Veterans Affairs and ask us to help them organize, we will help them. At the same time, we want to be there acting as a catalyst to encourage communities to do their own as well.

We can't do this by ourselves. We have to be able to work with the local veterans groups so that we can get these local ceremonies and activities, because it's not always ceremonies. They are often activities that are put together.

To go back to what Senator Wells indicated earlier, we really want to encourage these activities and ceremonies to be not only about — yes, they are there to recognize veterans, absolutely, but we want the youth to be involved as well. We want the community to be involved as well. This is something that has been a challenge, for us to be able to work with these communities, to be able to move on to the next step. That has been very much a different way of doing business from the past.

pas oublier que la grande partie du financement recueilli et dépensé au sein du ministère sert aux services et aux prestations versées aux anciens combattants. Les activités de commémoration représentent une très petite partie du budget comparativement à tout le reste.

Je suis seulement à Anciens Combattants Canada depuis un an, et je peux dire que la façon dont on fait les choses là-bas est en train de changer. Vous pourrez constater que les grands pèlerinages sont terminés. Ils sont vraiment terminés. On tente d'amener de plus petits groupes de gens, et d'encourager de nombreux Canadiens à se rendre à ces célébrations à l'étranger et à y participer par leurs propres moyens.

C'est ce qui se passe avec le jour J. En ce qui concerne le jour J en particulier, nous ne devons pas oublier qu'il s'agit d'une occasion très spéciale du point de vue de l'âge. En effet, c'est vraiment la dernière fois que des anciens combattants de cette époque-là auront l'occasion d'assister à ces activités. Vous constaterez qu'après le prochain jour J, ces activités viseront surtout les jeunes.

Vous pourrez également constater que nous collaborons énormément avec tous les groupes d'anciens combattants à l'échelle du pays, la Légion royale canadienne, ANAVET — les Anciens combattants de l'armée, de la marine et des Forces aériennes du Canada —, et les communautés autochtones. Nous tentons de les encourager et de collaborer avec eux, afin que dans les collectivités, on organise exactement le type d'activités dont vous avez parlé, c'est-à-dire des cérémonies locales, afin que les anciens combattants puissent y assister avec leur famille.

Plus tôt, j'ai parlé de notre programme de partenariat pour la commémoration, et c'est exactement la raison pour laquelle il a été créé. Les collectivités locales peuvent faire une demande de financement auprès de notre ministère, afin d'être en mesure de créer ces activités commémoratives, et de financer les cérémonies et les activités qu'elles jugent appropriées. Ce programme est devenu un très bon moyen d'encourager les collectivités à organiser leurs propres cérémonies.

Lorsque des collectivités s'adressent à Anciens Combattants Canada et nous demandent de l'aide pour organiser des activités, nous les aidons. En même temps, nous voulons être un catalyseur qui permet aux collectivités d'organiser leurs propres activités.

Nous ne pouvons pas y arriver seuls. Nous devons collaborer avec les groupes d'anciens combattants locaux pour organiser ces cérémonies et ces activités locales, car il ne s'agit pas toujours de cérémonies; il s'agit souvent d'activités.

Pour revenir à ce que disait le sénateur Wells plus tôt, nous voulons vraiment que ces activités et ces cérémonies ne concernent pas seulement... oui, elles existent pour reconnaître les anciens combattants, absolument, mais nous voulons également que les jeunes y participent. Nous voulons obtenir la participation des membres de la collectivité. Nous avons dû relever le défi de collaborer avec ces collectivités et de franchir l'étape suivante. Nous avons vraiment changé notre façon de faire les choses.

Senator Stewart Olsen: Just one more, if I may.

I recognize all of that, but what I'm saying is we have to be the driver of these. To have communities want to do something and come forward is great, but if we encourage, say, the day of the celebration — I'm not suggesting we don't take part in the commemorations in Europe. I'm saying that shouldn't be the major part of our focus. There is no better way to engage youth and to do it by province.

If you would perhaps consider more of a national focus rather than an international focus, your planning may take a bit of a turn. That's what I would encourage, and I would ask you if you would consider that.

Mr. Lévesque: Thank you. Again, just to reiterate, for all of our major activities that we are going to have overseas, we are going to an equal and comparable effort in Canada on the same day so that we can have all Canadians able to share in commemorating the same sacrifices here in Canada and overseas.

As well, you can find there are a number of commemorative activities that we don't necessarily do overseas, if not anymore, certainly a lot less, that we try to do locally. The Battle of Hong Kong is an example. This year, we ended up doing something locally here in Ottawa. No, we didn't send anyone overseas.

That is another example of changing the commitment, trying to engage more Canadians here in Canada but nonetheless commemorating those battles and significant events that have happened.

[Translation]

Senator Day: Colonel Lévesque, welcome and thank you for appearing before us today. I want to congratulate you on your position and on the work you are doing.

Mr. Lévesque: Thank you.

Senator Day: I would first like to clarify something. You said that commemoration events will take place in Italy in 2014. I know that commemorative activities were held in Italy last year, but will that happen again this year?

Mr. Lévesque: We are trying to determine whether we could organize some activities there, perhaps in the fall. So we are still seeing what we can do, but the plan is in flux, and we have to work with our partners across government. We will see what will come of this. A commemoration may take place, but the plans have not been finalized.

Senator Day: Thank you for your answer.

La sénatrice Stewart Olsen : J'aimerais poser une autre question, si vous me le permettez.

Je reconnais tout cela, mais ce que j'ai dit, c'est que nous devons favoriser ces activités. C'est très bien d'encourager les collectivités à organiser des choses et à demander de l'aide, mais si nous les encourageons le jour de la célébration — je ne dis pas que nous ne devrions pas participer aux activités de commémoration qui se déroulent en Europe. Je dis seulement que ces activités ne devraient pas monopoliser nos efforts. Il n'y a pas de meilleure façon de faire participer les jeunes que de le faire province par province.

Si vous envisagiez de concentrer vos efforts un peu plus au niveau national plutôt qu'au niveau international, votre planification pourrait être différente. C'est l'approche que je vous encourage à adopter, et je vous demande si vous l'envisagez.

M. Lévesque : Merci. Encore une fois, j'aimerais répéter qu'en ce qui a trait à toutes les grandes activités que nous organiserons à l'étranger, nous déploierons un effort égal et comparable au Canada le même jour, afin que tous les Canadiens puissent commémorer les mêmes sacrifices ici et à l'étranger.

De plus, vous constaterez qu'il y a plusieurs activités de commémoration que nous n'organisons pas nécessairement à l'étranger, ou que nous n'organisons plus là-bas, ou beaucoup moins souvent, et que nous tentons plutôt de réaliser à l'échelle locale, par exemple, la bataille de Hong Kong. Cette année, nous avons organisé quelque chose ici, à Ottawa. Non, nous n'avons envoyé personne à l'étranger.

Il s'agit d'un autre exemple de changements dans le cadre de l'engagement, c'est-à-dire tenter de faire participer plus de Canadiens ici au pays, tout en continuant de commémorer ces batailles et ces événements importants.

[Français]

Le sénateur Day : Colonel Lévesque, bienvenue et merci de comparaître devant nous aujourd'hui. Félicitations pour votre poste et pour le travail que vous faites.

M. Lévesque : Merci.

Le sénateur Day : Premièrement, j'aimerais éclaircir un point. Vous avez dit qu'en 2014 il y aura des commémorations en Italie. Je sais qu'il y a eu des commémorations l'an dernier en Italie, mais est-ce qu'il y en a encore cette année?

M. Lévesque : On essaie de déterminer s'il pourrait s'y passer des activités, peut-être à l'automne. Donc, on continue de voir ce qu'on peut faire mais encore, le plan est mobile, il faut travailler avec nos partenaires à l'échelle du gouvernement. On va voir ce qui va se passer. C'est possible, mais les plans ne sont pas finalisés.

Le sénateur Day : Merci pour votre réponse.

[English]

My second question goes to your responsibilities. I think you indicated the funeral and burial program is part of your responsibilities, under commemoration, if I understood well. You know the work that the Last Post Fund has done over the past many years, and the Royal Canadian Legion, and General Louis Cuppens is deserving of special mention here for his perseverance and tenacity on this particular issue. I know he has said publicly he was glad to see the base expanded or the announcement of government policy to expand the base, but there's still no funding that has appeared for that. Presumably, we'll see that later on in budget implementation or estimates, but we've seen nothing thus far.

Mr. Lévesque: A point of clarification, sir: What do you mean by the "base"? Do you mean the amount for funerals has doubled?

Senator Day: No, sorry. I mean the number of individuals who would be eligible. Previously, one had to be First or Second World War or Korean War, and now modern-day veterans will also be included in this program. So that's what I meant by expanding the base, which I support. I just would like to see some funding for it. More importantly, now that I've laid the groundwork, having taken a page out of Senator Stewart Olsen's manner of putting questions, could you tell me what the means test is, and will it be changing as a result of these other announced changes? Could you tell us about the means test?

Mr. Lévesque: Sure, I can tell you a little bit about the means test. I'm not an economics major, personally, but I can certainly explain it.

The means test is a measure of analyzing if the individual has enough funding in order to qualify. Obviously, if you have too much money, then you shouldn't be getting additional funds. But if you're not making enough, then they would consider you part of being considered for funding. That's the means testing.

Senator Day: Do you have numbers to go with that as to how much is enough?

Mr. Lévesque: If you'll just give me a second, please.

Senator Day: Thank you. While you're looking that up, maybe we could accept the Royal Canadian Legion's figure of about \$10,000 for funeral and burial expenses.

Mr. Lévesque: The average cost in Canada is about \$10,400 or so, average, for the sake of argument. When they look at the deceased's estate, they exempt the primary home, so they don't count that. They don't count the car and \$12,015 in the calculation of their financial status.

[Traduction]

Ma deuxième question concerne vos responsabilités. Je crois que vous avez indiqué que le programme de funérailles et d'inhumation faisait partie de vos responsabilités, dans le cadre de la commémoration, si j'ai bien compris. Vous êtes au courant des travaux effectués par le Fonds du Souvenir depuis des années, ainsi que de ceux de la Légion royale canadienne, et il faut particulièrement mentionner Louis Cuppens pour sa persévérance et sa ténacité à cet égard. Je sais qu'il a publiquement annoncé qu'il était heureux que la base soit étendue, ou qu'on avait annoncé que le gouvernement avait décidé d'étendre la base, mais aucun financement n'y a été affecté jusqu'ici. Je présume que nous verrons cela plus tard dans la mise en œuvre du budget, mais jusqu'ici, aucun fonds n'y a été affecté.

M. Lévesque : J'aimerais obtenir des éclaircissements, monsieur. Que voulez-vous dire par « base »? Voulez-vous dire que la somme pour les funérailles a doublé?

Le sénateur Day : Non, je suis désolé. Je parlais du nombre de personnes qui seraient admissibles. Auparavant, il fallait être un ancien combattant de la Première ou de la Seconde Guerre mondiale ou de la guerre de Corée, mais maintenant, les anciens combattants de l'ère moderne seront également visés par ce programme. C'est ce que je veux dire par « étendre la base », et j'appuie cela. J'aimerais seulement voir le financement qui accompagne cette mesure. Plus important encore, maintenant que j'ai préparé le terrain en imitant la façon de poser des questions de la sénatrice Stewart Olsen, pourriez-vous me dire ce qu'est l'évaluation de la situation financière, et si elle sera modifiée en raison des autres changements annoncés? Pourriez-vous nous parler de l'évaluation de la situation financière?

M. Lévesque : Bien sûr, je peux vous parler un peu de l'évaluation de la situation financière. Je n'ai pas de diplôme en économie, mais je peux certainement l'expliquer.

L'évaluation de la situation financière est une mesure qui sert à déterminer si la personne a assez ou trop d'argent pour être admissible. Manifestement, si vous avez trop d'argent, vous ne devriez pas obtenir de fonds supplémentaires. Toutefois, si vous n'en avez pas assez, vous pourriez être admissible au financement. C'est l'évaluation de la situation financière.

Le sénateur Day : Avez-vous des chiffres qui expliquent combien d'argent est suffisant?

M. Lévesque : Donnez-moi une seconde, s'il vous plaît.

Le sénateur Day : Merci. Pendant que vous cherchez ce renseignement, nous pourrions peut-être accepter l'estimation de la Légion royale canadienne selon laquelle il en coûte environ 10 000 \$ pour les funérailles et l'inhumation.

M. Lévesque : Au Canada, le coût moyen est d'environ 10 400 \$, à titre d'exemple. Lorsqu'on évalue la succession du défunt, on exclut la résidence familiale, et elle ne compte donc pas dans le calcul. On ne compte pas non plus la voiture et une somme jusqu'à 12 015 \$ dans le calcul de la situation financière.

Senator Day: So if a deceased's wife has \$12,000 in the estate, then she is expected to take that \$12,000 and pay the \$10,000 to bury her deceased veteran husband? Do I understand that correctly?

Mr. Lévesque: Twelve thousand dollars is what she's allowed to keep before anything is applied to her.

Senator Day: So if she has \$13,000, she takes a thousand dollars of her own money and you give her the rest?

Mr. Lévesque: No. What I'm saying is she's allowed to keep \$12,000, the car and the home. After that, that's where they look at the fund. What I'm saying is that amount of money, the car and the home, that's what they're allowed to keep. If they don't have any more money than that, then they become eligible. Any costs after that, they would be able to be provided with the funding. If you added another \$10,000, so she would have to have \$22,000 worth of funds.

Senator Day: To pay for the full amount herself?

Mr. Lévesque: Right. That's what I'm saying.

Senator Day: All her assets except the house and car.

Mr. Lévesque: Car and \$12,000. Does that clarify that?

Senator Day: It does. It's kind of disappointing, but you're not the policy man. I just wanted you to confirm what it is.

Mr. Lévesque: We have to remember that the funding that was put in place was for those who are the most economically disadvantaged. That's what it was for. That was always put into place. That's what the government has deemed what it's for. It's pretty generous, so the widow doesn't have to get out of her house; she still has her car and still has enough money to do the things she needs to.

Senator Day: Twelve thousand dollars' worth of assets.

Mr. Lévesque: Cash.

Senator Day: Cash. What about her walker and the motorized wheelchair that she has and all those things? That's all part of assets. That's not the house. That's not the car.

Mr. Lévesque: Cash.

Senator Day: Cash, sitting in the bank?

Mr. Lévesque: Yes.

Senator Day: You're sure of that?

Mr. Lévesque: Twelve thousand dollars in calculations of financial status.

Senator Day: You talked about the value of the estate earlier; now you're talking cash. Are you sure on that?

Mr. Lévesque: I'll come back.

Le sénateur Day : Donc, si la conjointe du défunt possède 12 000 \$ dans la succession, on s'attend à ce qu'elle paie 10 000 \$ pour enterrer son mari ancien combattant? Ai-je bien compris?

M. Lévesque : La somme de 12 000 \$ représente le montant qu'elle a le droit de garder avant qu'on commence le calcul.

Le sénateur Day : Donc, si elle a 13 000 \$, elle utilise 1 000 \$ de son argent et vous lui donnez le reste?

M. Lévesque : Non. Ce que j'ai dit, c'est qu'on lui permet de garder 12 000 \$, la voiture et la résidence familiale. Après cela, on commence à évaluer la situation financière. Cette somme d'argent, la voiture et la résidence familiale représentent ce qu'elle a le droit de conserver. Si elle n'a pas d'autre argent, elle devient alors admissible. Tous les autres coûts pourront être couverts par le financement. Si vous ajoutiez 10 000 \$, elle devrait donc avoir 22 000 \$ en fonds.

Le sénateur Day : Pour payer le plein montant elle-même?

M. Lévesque : Oui. C'est ce que je dis.

Le sénateur Day : Tous ses actifs sauf la maison et la voiture.

M. Lévesque : La voiture et 12 000 \$. Est-ce que cela éclaircit ce point?

Le sénateur Day : Oui. C'est un peu décevant, mais ce n'est pas vous qui faites les politiques. Je voulais simplement que vous confirmiez ce qu'il en est.

M. Lévesque : Il faut se souvenir que ces fonds sont destinés aux plus démunis. C'est à cela qu'ils servent et c'est toujours à cette fin qu'ils ont été prévus. Le gouvernement en a décidé ainsi. C'est assez généreux. La veuve n'est donc pas obligée de quitter sa maison, elle conserve la voiture et a encore suffisamment d'argent pour couvrir le nécessaire.

Le sénateur Day : C'est un montant de 12 000 \$ en actifs.

M. Lévesque : En liquidités.

Le sénateur Day : En liquidités. Qu'en est-il de sa marchette, du fauteuil roulant motorisé et de toutes ces choses qui font toutes partie des actifs? Ce ne sont pas la maison ou la voiture.

M. Lévesque : Ce sont des liquidités.

Le sénateur Day : Des liquidités, qui sont à la banque?

M. Lévesque : Oui.

Le sénateur Day : Vous en êtes certain?

M. Lévesque : C'est un montant de 12 000 \$ pour le calcul de la situation financière.

Le sénateur Day : Vous avez parlé plus tôt de la valeur de la succession, et maintenant, vous parlez de liquidités. Êtes-vous certain de vous à ce sujet?

M. Lévesque : J'effectuerai des recherches et vous répondrai plus tard.

Senator Day: I think maybe you should, because it makes a big difference.

The Chair: Senator Day, that's a very interesting point, because there's also the pension process and whether those amounts are computed or not in that, because there's a monthly income.

Senator Day: Yes.

The Chair: I think, just to add to that, if you don't mind, Mr. Lévesque, as you're looking for the response to that, there have been significant questions in regard to the eligibility versus people simply applying. I think it's important that we have heard that certain organizations have been telling everybody to apply, knowing full well they don't meet the basic criteria, and that's why you get skewed numbers of so many people not receiving it, but they didn't even come close to the criteria. There has been a question about whether the Last Post Fund was involved or not in that exercise.

However, I think it's important whether or not the criteria that are being used are valid, modern criteria, and we would like to have that policy framework sent to us so we can take a look at that, and with that, the history of that policy, if you don't mind. The other side of the coin was that some people were saying that those criteria are too low, that even if you had \$20,000 bucks in the bank, it doesn't necessarily mean you have the capability of handling \$10,000 or \$22,000.

That arena would be most helpful, Mr. Lévesque, in giving us the policy framework, its history and criteria, because it's getting bad press from both sides, let alone the amount between DND, which is \$13,000-something, versus Veterans Affairs Canada, which is now up to \$10,400, which is significant, from the \$3,000 before. I think we'll want to take a look in the future why the two have such a difference.

Thank you for that question.

Senator Day: Just to round this up, perhaps the colonel could give us the means test information for a veteran who is married and leaves an estate with a wife and for an unmarried veteran, because they are different.

The Chair: Let's hope the policy covers all those angles, if you would, please. Thank you for that question. I'm most appreciative of it, because it is a significant side of discussions in the veterans' world.

Le sénateur Day : Je pense que c'est peut-être ce que vous devriez faire, parce que c'est une différence considérable.

Le président : Sénateur Day, vous soulevez un point très intéressant, car il y a aussi le processus de pension, et il faut savoir si ces sommes sont prises en compte ou non dans le calcul, puisqu'il s'agit d'un revenu mensuel.

Le sénateur Day : En effet.

Le président : J'ajouterais, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, monsieur Lévesque, quand vous effectuerez des recherches pour répondre à cette question, qu'on s'est sérieusement interrogé au sujet de l'admissibilité et du fait que les gens présentent simplement une demande. Sachez que nous avons entendu dire que certaines organisations disent à tout le monde de présenter une demande en sachant pertinemment que certains ne satisfont pas aux critères de base. Voilà qui vient fausser les chiffres sur le nombre de gens qui ne reçoivent pas d'aide financière : ils étaient loin de satisfaire aux critères. On s'est demandé si le Fonds du Souvenir avait quelque chose à voir là-dedans ou pas.

Je pense cependant qu'il est important de savoir si les critères actuels sont valides ou non, et nous voudrions que le cadre stratégique — et son historique, si vous le voulez bien — nous soient transmis pour que nous puissions les examiner. Certains considèrent que ces critères sont trop bas et que même si on a 20 000 \$ en banque, on n'a pas nécessairement la capacité de payer 10 000 ou 22 000 \$.

À cet égard, vous nous aideriez beaucoup, monsieur Lévesque, en nous fournissant le cadre stratégique, son historique et les critères, car les deux côtés lui font mauvaise presse. Et c'est sans parler du montant du MDN, qui est d'environ 13 000 \$, alors qu'il peut aller jusqu'à 10 400 \$ à Anciens Combattants Canada. Ce montant était de 3 000 \$ auparavant; c'est donc une augmentation substantielle. Je pense que nous voudrions examiner la question pour voir pourquoi il existe une telle différence entre les deux ministères.

Merci de la question.

Le sénateur Day : Simplement pour clore le sujet, le colonel pourrait peut-être nous expliquer quelles sont les informations prises en compte pour l'examen des ressources pour un ancien combattant marié qui laisse une succession à son épouse et pour un ancien combattant qui n'est pas marié, car ils sont dans des situations différentes.

Le président : Espérons que la politique traite de toutes ces facettes. Je vous remercie d'avoir posé la question. Je vous en suis fort reconnaissant, car il s'agit d'un aspect important du monde des anciens combattants.

[Translation]

Senator Mockler: When we compare the financial statements for 2012-13 and those for 2014-15, we see an increase of \$7 million for programs. Can you explain to the committee why the Canada Remembers Program expenditures have increased over the past few years?

Are you satisfied with the current level of your financial resources? I would like you to elaborate on that, as \$7 million is a fairly large amount of money.

Mr. Lévesque: I can give you a partial answer. I have no corporate memory, so it is difficult for me to go back in time. I have not been with the department long enough to be able to provide you with a complete answer.

Senator Mockler: If you prefer, you can send your response to the clerk later.

The Chair: That would be perfectly acceptable.

Mr. Lévesque: I think that would be better, as I have no corporate memory on that data.

The Chair: Can you still give us some information?

Mr. Lévesque: The question on resources comes up often, and I always answer that we are doing the best we can with the resources we are given. The employees of the department and of my division in particular are very careful when it comes to spending. We make sure that most of our budgets are reserved for enabling veterans' groups to do what we are trying to do together. More specifically, the idea is to use the commemorative program I talked about to help communities have access to funding, so that they can organize their commemoration ceremonies and activities.

Regarding budgets for overseas commemorations, the amount set aside is minimal, by comparison. As for major ceremonies, such as the Vimy Ridge centennial in 2017, they are an exception rather than the norm, if I may say so, while the activities will be more important than others.

The cost of some of those events will clearly be a bit higher. It all depends on the number of people attending and the location where the events will take place. If the location is in France, Italy or the Netherlands, the costs will vary greatly. So we have to plan.

The financial assistance of \$2,000 per veteran will help cover the travel costs for a number of veterans, so that they can attend the D-Day ceremonies held overseas. We are trying to use the resources in the best way possible by ensuring that the money is well spent.

[Français]

Le sénateur Mockler : Lorsqu'on compare les états financiers de 2012-2013 et de 2014-2015, on constate une augmentation de 7 millions de dollars en faveur des programmes. Pouvez-vous expliquer au comité pourquoi les dépenses du programme Le Canada se souvient ont augmenté au cours des dernières années spécifiquement?

Également, êtes-vous satisfait du niveau actuel de vos ressources financières? J'apprécierais avoir quelques détails à ce sujet, parce que 7 millions de dollars, c'est quand même une somme importante.

M. Lévesque : Je peux vous répondre en partie. Je n'ai pas la mémoire corporative, donc c'est difficile pour moi de retourner dans le passé. Je ne suis pas au ministère depuis assez longtemps pour être en mesure de vous donner une réponse complète.

Le sénateur Mockler : Si vous préférez, vous pouvez transmettre votre réponse à la greffière ultérieurement.

Le président : C'est tout fait acceptable, en effet.

M. Lévesque : Je crois que ce serait mieux, parce que je n'ai pas la mémoire corporative de ces données.

Le président : Pouvez-vous quand même nous donner quelques informations?

M. Lévesque : La question des ressources en est une qui me revient souvent, et je réponds toujours qu'on fait du mieux qu'on peut avec les ressources qui nous sont attribuées. Les gens du ministère et de ma division en particulier sont très minutieux en ce qui concerne les dépenses. Nous nous assurons que la majorité de nos budgets sont réservés pour que les groupes d'anciens combattants soient en mesure de faire ce qu'on essaie de faire ensemble et, plus particulièrement avec le programme commémoratif que j'avais indiqué, pour que les communautés puissent avoir accès à des fonds pour organiser leurs cérémonies et activités commémoratives.

En ce qui concerne les budgets consacrés aux commémorations outre-mer, il s'agit d'un montant minime, en comparaison. En ce qui concerne les cérémonies majeures, par exemple celle du centenaire de Vimy en 2017, il s'agit plutôt d'une exception que de la norme, si je puis dire, alors que les activités seront plus importantes que les autres.

Il est évident que les coûts de certains de ces événements seront un peu plus importants. Tout dépend du nombre de gens qui y participeront et de l'endroit en particulier où les événements se produiront. Si c'est en France, en Italie ou aux Pays-Bas, les coûts sont tous très différents. Donc, il faut planifier.

L'aide financière de 2 000 \$ par ancien combattant contribuera au déplacement de plusieurs anciens combattants pour leur permettre d'assister aux cérémonies du jour J qui se tiendront outre-mer. On essaie d'utiliser les ressources de la meilleure façon possible en s'assurant que les dépenses serviront à bon escient.

The Chair: Veterans will receive \$2,000 and will also travel on board Canadian Forces aircraft.

[English]

The Chair would like the opportunity to query the following. This is a significant era — you started with your presentation — the next six years or so of commemoration. Senator Wells has raised the fact that there's more and more interest in the commemoration, particularly grandchildren and so on. You're into a very positive time for outreach for veterans to the Canadian people and the communities and a time where the government can find a positive return on its financial engagements.

You've got individual initiatives going on in this time frame. The artillery and medical are creating a monument on McCrae, who wrote "In Flanders Fields." You have Guelph in here. You've got a Canadian company that did Operation Husky, so the Sicilian campaign. They paid for that and they have that going on. Then you have your Veterans Affairs pot. But there's also DND and Canadian Heritage that are all looking at that same time frame.

Who is running this thing? Who is also deciding how much money is going to be moving between each to actually provide the volume you need to achieve the aims of not only military commemoration, of course, but commemoration as a whole? Where does all this fit into this whole national sense of commemoration?

Mr. Lévesque: Thank you, general. First, I don't know if you're aware, but there is an interdepartmental committee for commemoration, which meets quite regularly, more often these days, I would say. All the departments and agencies meet regularly, which includes team members from my division. It is a very large group of people. I can assure you that all the departments are super-pumped and excited about wanting to take part in all of these commemorative activities.

Meeting at a common table with this interdepartmental committee allows everyone to share what they're doing, in a sense putting together a national inventory of what everyone is doing so that we can dovetail all of our efforts together so that there's avoidance of duplication, putting our efforts in the right place and often working in partnership with different departments for some of the same events.

That is ongoing, and that will continue. That's a major contribution in that way.

You have to remember that the Minister of Canadian Heritage is technically responsible for all of the commemoration in Canada, which means that minister is responsible for the overall plan. Veterans Affairs is part of that group, but Veterans Affairs ends up running, if I can say, the ones that are overseas. Canadian Heritage is less involved with that. That has always been Veterans

Le président : Les anciens combattants bénéficieront d'un financement de 2 000 \$ et seront transportés à bord des avions des Forces canadiennes, en plus.

[Traduction]

La présidence aimerait avoir l'occasion de poser la question suivante. Comme vous l'avez indiqué au début de votre exposé, les prochaines six années seront importantes sur le plan des commémorations. Le sénateur Wells a souligné le fait que les commémorations suscitent un intérêt croissant, particulièrement chez les petits-enfants. Le moment est propice pour sensibiliser les Canadiens et les communautés aux anciens combattants. Quant au gouvernement, il peut obtenir un rendement positif de ses engagements financiers.

Diverses initiatives sont prévues au cours de cette période. L'artillerie et les services de santé sont en train de créer un monument sur McCrae, auteur du poème intitulé *Au champ d'honneur*. Il se prépare quelque chose à Guelph également. En outre, une compagnie canadienne a participé à l'Opération Husky; on souligne donc la campagne de Sicile. On a payé pour cela et les activités suivent leurs cours. Il faut enfin compter sur Anciens Combattants Canada. Mais il y a également le MDN et Patrimoine canadien qui s'intéressent à cette période.

Qui gère tout cela? Qui décide combien d'argent sera affecté à quel endroit pour que vous disposiez du volume nécessaire pour atteindre les objectifs, pas seulement sur le plan des commémorations militaires, évidemment, mais des commémorations en général? Comment ces initiatives s'inscrivent-elles dans l'ensemble des activités de commémoration nationales?

M. Lévesque : Merci, général. Tout d'abord, j'ignore si vous le savez, mais il existe un comité de commémoration interministériel qui se réunit assez régulièrement, plus souvent ces temps-ci, je dirais. Tous les ministères et organismes se réunissent régulièrement, y compris les membres de ma division. Il s'agit d'un groupe très important. Je peux vous assurer que tous les ministères débordent d'enthousiasme et d'impatience à l'idée de participer aux activités de commémoration.

Les rencontres du comité interministériel permettent à tous de s'informer mutuellement de leurs activités et de tenir ainsi une sorte de liste des activités de chacun pour que nous puissions coordonner nos efforts afin d'éviter les chevauchements, d'investir nos efforts au bon endroit et souvent de travailler en partenariat avec divers ministères dans le cadre de certaines activités.

Ces efforts, qui sont en cours et se poursuivront, font ainsi une contribution substantielle.

Il faut se rappeler que le ministre du Patrimoine canadien est techniquement responsable de toutes les activités de commémoration au Canada, et donc du plan d'ensemble. Anciens Combattants Canada fait partie du groupe, mais c'est lui qui finit par s'occuper des activités outre-mer. Patrimoine canadien s'implique moins à cet égard. Anciens Combattants

Affairs, outside, but in Canada, the Department of Canadian Heritage is the department that has the overall lead for all the commemorative activities, and we are working together to make sure that those activities are dovetailed.

The Chair: I'm taking from that that somebody is building a plan within a framework of an atmosphere, philosophy or guidance into what commemoration will be over the next six years. If that exists, we would be keen to see that in order to give us a feel for where everybody is fitting into it and what their plans might be. The House of Commons committee that is looking at this is reticent in providing information on what their angle to this is. There is a committee looking at heritage, and we don't seem to be able to get at it. Somebody has to feed us this bigger picture, but I would like you to at least come back to me and say you can't find it or you've found it or have spoken to somebody who can.

Mr. Lévesque: The Department of Canadian Heritage is the one that would have to provide you that information. They are the lead. We are one of many departments that contribute, but they have the lead.

The Chair: I'll take that. If you don't mind, members, I will query the department for that information and provide it secretarially.

My point goes along with Senator Stewart Olsen. It's fine to go to phase two of Vimy Ridge, although they're not doing the full phase — only part — and I find that a shame. Vimy Ridge is over there. The sacrifices came from here, and there's nothing here about Vimy Ridge. In line with what Senator Stewart Olsen is saying, what are you doing to repatriate those battlefields here, with all the regiments that we spoke of and all the different structures? Is there a concept of trying to make what's over there more tangible here? I'm not saying build a second Vimy Ridge, but do you have that within your conceptual framework of commemoration?

Mr. Lévesque: Part of our conceptual framework that we talked about was that for all of our major activities overseas, we're placing effort on having similar programs and activities in Canada. When the time comes, and it is a little far ahead for Vimy in 2017, and we have D-Day coming up —

The Chair: It's not far ahead if you want to build a monument, even a small one.

Mr. Lévesque: Part of our framework is to make sure we have ceremonies that are held here in Canada. There will be a major Vimy ceremony and a Beaumont-Hamel one here in Canada, as well as all these major things happening in Canada.

Canada se charge des activités outre-mer, mais au Canada, c'est Patrimoine canadien qui est la tête de toutes les activités de commémoration, et nous travaillons main dans la main pour coordonner nos activités.

Le président : J'en conclus que quelqu'un élabore un plan dans le cadre d'une atmosphère, d'une philosophie ou d'une orientation afin de déterminer quelles seront les commémorations qui auront lieu au cours des six prochaines années. Si c'est le cas, nous souhaiterions voir ce plan pour nous donner une idée du rôle et des projets de chacun. Le comité de Chambre des communes qui examine la question est réticent à faire part de son opinion sur la question. Un comité s'occupe du patrimoine, et il semble que nous ne soyons pas capables de communiquer avec lui. Quelqu'un doit nous donner cette vision d'ensemble, mais j'aimerais que vous effectuiez au moins des recherches et nous disiez si vous avez trouvé quelque chose, si vous revenez bredouille ou si vous avez parlé à quelqu'un qui peut nous informer.

M. Lévesque : C'est le ministère du Patrimoine canadien qui devra vous fournir cette information, car c'est lui qui est responsable de cette question. Nous faisons partie des nombreux ministères qui participent aux efforts, mais c'est lui chapeaute le tout.

Le président : J'en prends note. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, messieurs, je demanderai au ministère de nous fournir l'information par écrit.

Ma remarque s'inscrit dans la même ligne que les propos du sénateur Stewart Olsen. C'est bien qu'on entame la deuxième phase des activités de commémoration de la bataille de la crête de Vimy, même si on n'en met en œuvre qu'une partie, ce que je trouve dommage. La crête de Vimy est là-bas, mais c'est d'ici que venaient ceux qui se sont sacrifiés, et rien ici ne rappelle ce qui s'est passé sur la crête de Vimy. Comme l'a souligné le sénateur Stewart Olsen, que faites-vous pour rapatrier ces champs de bataille ici, avec tous les régiments dont nous avons parlé et les diverses structures? Envisage-t-on de rendre ce qui se trouve là-bas plus tangible ici? Je ne propose pas d'édifier une deuxième crête de Vimy, mais votre cadre conceptuel en matière de commémoration comprend-il quelque chose à cet égard?

M. Lévesque : Conformément au cadre conceptuel dont nous avons parlé, nous nous employons à mettre en œuvre au Canada des programmes et des activités semblables à nos grandes activités outre-mer. Quand le temps viendra, et il est un peu tôt pour parler des activités de Vimy en 2017, d'autant plus que la commémoration du jour J s'en vient...

Le président : Ce n'est pas trop tôt si on veut construire un monument, même un de petite taille.

M. Lévesque : Notre cadre prévoit notamment la tenue de cérémonies ici, au Canada. Il y aura donc une importante cérémonie à Vimy et une autre à Beaumont-Hamel, au Canada, ainsi qu'un éventail d'activités importantes au pays.

The Chair: We'll add another five minutes to this session. I have two senators who wish to go on second round.

Senator Wells: You had an excellent question earlier, and it was the question I was going to ask. Well done on that.

Can you tell me about the process for deciding what is to be commemorated? I know the ones we're all familiar with, the high-level ones. But if a community group, a Legion, one of the associations had something that they wanted to partner with you on, how would they go about doing that?

Mr. Lévesque: First they would contact us in one of many ways. We have some offices across the country. They could start at the local level, or they contact us either in Ottawa or Prince Edward Island and we would follow up accordingly.

What would typically happen is a local community would join up with a local veterans group, branch of the Royal Canadian Legion, and then send us a proposal as part of our commemorative partnership program. Typically that's how it begins. In terms of the choices, Veterans Affairs doesn't say no because of what the commemorative activity is, if it's truly commemorative. If somebody wants to do D-Day, Beaumont-Hamel or pick whatever battle they want, and if it's legitimate, real and Canadian — and they have a plan and identify what they want to do and how they want to implement that plan — Veterans Affairs will do their utmost to support that, either from a financial point of view, on-site support, depending on what it is.

Again, we often encourage them to work with partners so we can maximize all of our resources. Every situation is different. Typically, most of them are small, local level, and they go as high as regional and national events. Everything depends on the organization, what they want to do, what they want to achieve. Some of them want it very local and low-key, and others want to be super engaged with all levels of communities. I can say that those who encourage youth and the greater community tend to be more successful, both from an output and as well as from a financial point of view, while those who just keep to themselves usually don't tend to do as well. We're trying to encourage them to be more open and involved with the overall communities.

Senator Day: Mr. Chair, you asked part of my question as well, and that's what was intended to be included in the \$2,000 per veteran who may be going back to Normandy. I have had the great privilege of representing the Senate at visits. In fact, when Normandy was open, the visiting centre was open, I was there. I've seen the work that Veterans Affairs does in supporting the veterans, medical support, arranging for meals and transportation, lodging, all of that. Are you saying you're just

Le président : Nous prolongerons la séance de cinq minutes, puisque deux sénateurs veulent procéder à un deuxième tour.

Le sénateur Wells : On vous a posé plus tôt une excellente question que j'allais poser. Bien joué.

Pouvez-vous me parler du processus par lequel vous choisissez les événements qui seront commémorés? Je connais les activités à grand déploiement, que nous connaissons tous. Mais si un groupe communautaire, une légion ou une association voudraient s'associer à vous dans le cadre d'une activité, comment s'y prendraient-ils?

M. Lévesque : Tout d'abord, ils communiqueraient avec nous de diverses manières. Nous comptons quelques bureaux au pays. Ils pourraient commencer à l'échelle locale ou communiquer avec nous à Ottawa ou à l'Île-du-Prince-Édouard, et nous verrions ce que nous pourrions faire.

Habituellement, une communauté locale s'associerait à un groupe d'anciens combattants local ou à une filiale de la Légion royale canadienne, puis nous enverrait une proposition dans le cadre de notre programme de partenariats commémoratifs. C'est généralement ainsi que les choses commencent. Pour ce qui est du choix, Anciens Combattants Canada ne refuse pas les propositions en fonction de la nature de l'activité si l'objectif est réellement commémoratif. Si quelqu'un veut commémorer le jour J, Beaumont-Hamel ou une autre bataille, que c'est légitime, réel et canadien, qu'il a un plan et qu'il indique ce qu'il veut faire et comment il compte mettre le plan en œuvre, Anciens Combattants Canada fera tout son possible pour l'appuyer, en fournissant du financement ou du soutien sur place, dépendamment de l'activité prévue.

Ici encore, nous encourageons les gens à travailler avec des partenaires pour que nous puissions optimiser toutes nos ressources. Chaque situation est différente. Il s'agit principalement d'activités modestes organisées à l'échelle locale, mais aussi d'activités régionales et nationales. Tout dépend de l'organisation, de ce qu'elle veut accomplir et des objectifs qu'elle poursuit. Certaines souhaitent tenir une activité toute discrète à l'échelle locale, alors que d'autres veulent s'investir entièrement à tous les niveaux de communautés. Je peux vous dire que celles qui encouragent les jeunes et la communauté en générale tendent à mieux réussir, sur les plans tant des résultats que des finances, alors que celles qui font cavalier seul n'ont pas des résultats aussi reluisants. Nous tentons de les encourager à être plus ouvertes et à collaborer avec les communautés.

Le sénateur Day : Monsieur le président, vous avez posé une partie de ma question également. Je voulais savoir ce qu'incluait le montant de 2 000 \$ destiné aux anciens combattants qui pourraient retourner en Normandie. J'ai eu l'insigne privilège de représenter le Sénat au cours de visites. En fait, j'étais présent lors de l'inauguration du centre de visite en Normandie. J'ai vu les efforts que déploie Anciens Combattants Canada pour aider les anciens combattants en organisant le soutien médical, les repas,

going to give them \$2,000 and tell them to do all of that on their own?

Mr. Lévesque: Partially. The approach that Major-General Richard Rohmer, a special adviser to the minister on D-Day who is a D-Day veteran —

Senator Day: Air force, as I recall.

Mr. Lévesque: Air force. He was a pilot. That is the approach that they've gone forward with. As you know, we're hopeful to be able to get some air buses to be able to make room for veterans, hopefully, and that will help. However, the \$2,000 means they will have to make their own arrangements in terms of accommodations and the rest. The \$2,000 can go towards transportation, meals, any of those costs for themselves, and it also includes costs related to their caregiver if that's what they want to include as well. The \$2,000 is financial assistance; it's not paying for all of the trip. But it's nonetheless a substantial amount of money that the veteran can do with as they please.

The Chair: Thank you. We will be approaching Canadian Heritage to get the big picture. However, from your side, I'm still interested in the following: Where is your commemorative effort linking Vimy and the one hundred and fiftieth together to make something significant that's going to be lasting? It's one thing to buy cake and put in a park, and I hope we'll do better than centennial rinks, although it was excellent in those days. What will you put that will have a permanent focus for Canada that's linking the one hundred and fiftieth and Vimy together, or is that at all being considered?

Mr. Lévesque: First of all, it is part of the road to 2017, so there's an important element of that. We are working with Canadian Heritage. The plans are being talked about and discussed, but we're a little ahead of ourselves right now. We'll see where it will come, but we're not there yet. There's still a while before we have anything definite. It is an important link to have between the one hundred and fiftieth and the one hundredth for Vimy. It is an important linkage that will happen.

The Chair: Colleagues, I think it's important that we have another sitrep in six months at most — not a year — on where they're going and how all this is being brought together. Either it could be of great significance in pulling the country together or it could create so much friction that the ones who will pay in the end will be the veterans, who will be looked at from a jaundiced perspective because this has been screwed up. It behooves us to keep an eye out.

les transports et l'hébergement. Êtes-vous en train de me dire que vous allez vous contenter de leur donner 2 000 \$ en leur disant de se débrouiller tout seuls?

M. Lévesque : En partie. L'approche que le major-général Richard Rohmer, conseiller spécial auprès du ministre au sujet du jour J qui a participé à cette bataille...

Le sénateur Day : Dans les forces aériennes, si ma mémoire est bonne.

M. Lévesque : En effet. Il était pilote. C'est l'approche qu'on a adoptée. Comme vous le savez, nous espérons pouvoir obtenir des Airbus pour offrir des sièges aux anciens combattants, et cela aidera les choses. Cependant, ils devront utiliser les 2 000 \$ pour s'occuper eux-mêmes de l'hébergement et du reste. Ils peuvent utiliser cette somme pour couvrir les coûts de transport et de repas, leurs frais personnels et, s'ils le souhaitent, les coûts d'une personne soignante. Il s'agit d'une aide financière, qui n'est pas censée payer tous les frais du voyage. Il n'en demeure pas moins que c'est une somme substantielle que les anciens combattants peuvent utiliser comme bon leur semble.

Le président : Merci. Nous nous adresserons à Patrimoine canadien pour avoir un portrait général de la situation. En ce qui vous concerne, toutefois, je m'intéresse encore au point suivant : quel effort de commémoration déployez-vous pour établir un lien entre la commémoration de la bataille de Vimy et le 150^e anniversaire de la Confédération du Canada afin de créer quelque chose de significatif et de durable? C'est une chose que d'acheter un gâteau et d'établir un parc, et j'espère que nous ferons quelque chose de mieux que les patinoires du centenaire, même si c'était excellent à l'époque. Que ferez-vous pour souligner de manière permanente le lien entre le 150^e anniversaire et la commémoration de la bataille Vimy dans notre pays? Y avez-vous seulement songé?

M. Lévesque : Tout d'abord, cela s'inscrit dans les activités devant nous conduire jusqu'à 2017; il s'agit donc d'un élément important à cet égard. Nous travaillons avec Patrimoine canadien afin de discuter et d'examiner des plans, mais c'est un peu hâtif pour l'instant. Nous verrons le temps venu, mais nous ne sommes pas encore là. Les plans ne seront pas définitifs avant encore longtemps. Il importe de souligner le lien entre le 150^e anniversaire de la Confédération du Canada et le centenaire de la bataille de Vimy, et nous ne manquerons pas de le faire.

Le président : Chers collègues, je pense qu'il est important que nous ayons un autre compte rendu sur la situation dans six mois tout au plus — pas dans un an — pour voir où on s'en va et comment les activités s'organisent. Ces activités pourraient revêtir une importance considérable en unissant le pays tout entier ou elles pourraient susciter tant d'irritation qu'au final, ce sont les anciens combattants qui en paieront le prix et qui seront vus d'un mauvais œil parce qu'on s'y sera mal pris. Il nous incombe de garder un œil sur la situation.

[*Translation*]

We congratulate you and encourage you to move forward in these areas. Had it not been for the initiative of the Department of National Defence and a few others, as part of the millennium project, there would have been no Tomb of the Unknown Soldier. That was not suggested by veterans. I hope you will move forward in many areas to bring about something concrete.

Mr. Lévesque: Absolutely, general.

The Chair: We will follow your activities.

[*English*]

Colleagues, I wish to end this session.

As you remember, last week or the week before the minister indicated to the house committee that's studying the New Veterans Charter that I should attend not as the chair but as an individual to the committee. I've been invited to be a witness tomorrow afternoon at the House of Commons Standing Committee on Veterans Affairs on the New Veterans Charter. I go there as a retired general, a veteran, a senator; more on that side, but certainly not as your chair. I don't have that mandate and I will not do that.

(The subcommittee adjourned.)

[*Français*]

On vous félicite et on vous encourage à foncer dans ces domaines. Parce que si cela n'avait pas été de l'initiative du ministère de la Défense nationale et de quelques autres, au millénium, il n'y aurait pas eu de soldat inconnu. Ce ne sont pas les anciens combattants qui les ont suggérés. J'espère que vous foncerez dans beaucoup de domaines pour amener quelque chose de concret.

M. Lévesque : Absolument, général.

Le président : On a l'œil sur vous.

[*Traduction*]

Chers collègues, j'aimerais clore la séance.

Vous vous souviendrez que la semaine dernière ou celle d'avant, le ministre a indiqué au comité de la Chambre qui étudie la Nouvelle Charte des anciens combattants que je devrais comparaître à titre personnel et non en qualité de président. J'ai été convoqué pour témoigner demain après-midi au sujet de la Nouvelle Charte des anciens combattants devant le Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes. Je témoignerai plutôt à titre de général à la retraite, d'ancien combattant et de sénateur, mais certainement pas comme président de ce comité. Ce n'est pas mon mandat et je ne le ferai pas.

(La séance est levée.)

WITNESS

Wednesday, April 2, 2014

Veterans Affairs Canada:

André Lévesque, Director General, Commemoration.

TÉMOIN

Le mercredi 2 avril 2014

Anciens Combattants Canada :

André Lévesque, directeur général, Commémoration.